



Association Terres Citoyennes Albigeoises

Assemblée Générale Ordinaire du 09 avril 2022

Procès Verbal

L'assemblée générale de l'association Terres Citoyennes Albigeoises s'est tenue le samedi 09 avril 2022, à partir de 15h30, au siège social : 138 chemin du Serayol Haut – 81380 Lescure d'Albigeois

Présent-e-s :

environ 40 personnes, dont 2 co-président-e-s : Wilfried CROSES, Pascal HENRY

Compte-rendu :

- Examen du rapport d'activités 2021 présenté par le Collège :

Le rapport d'activités pour l'année 2020, présenté par le collège de co-président-e-s, est approuvé à l'unanimité.

- Examen du bilan financier 2021 présenté par le Collège :

Le bilan financier, pour l'année 2020, présenté par le collège de co-président-e-s, est approuvé à l'unanimité.

- Orientations de l'association pour l'année 2022:

Les orientations de l'association pour l'année 2022, proposées par le collège de co-président-e-s, sont approuvées à l'unanimité.

- Budget prévisionnel de l'année 2022:

Le budget prévisionnel pour l'année 2022, proposé par le collège de co-président-e-s, est approuvé à l'unanimité.

- Désignation des membres du collège de co-président-e-s :

Les mandats des 7 co-président-e-s en place, à savoir : Marion BAILLET, Bérengère BASSET, Lionel BRUN, Wilfried CROSES, Jérôme GOUST, Pascal HENRY et Grégory PEPIN, et sont renouvelés.

- Questions diverses :

L'association a signé une convention avec la mairie d'Albi dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial. Une des actions porte sur les jardins citoyens, nécessitant la signature d'une convention d'occupation du domaine public avec la mairie d'Albi. Celle-ci souhaite disposer d'une adresse de l'association sur le territoire de la commune d'Albi.

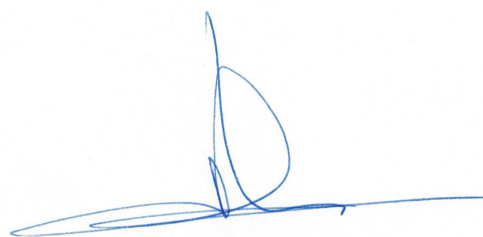
A cet effet, il est proposé de créer un établissement secondaire de l'association Terres Citoyennes Albigeoises sur la commune d'Albi, à l'adresse personnelle d'un des membres de l'association, à savoir Jean-Loup Bellot, au 7 rue Charcot – 81000 Albi.

La présente décision, présentée par M. Pascal HENRY, co-président, est approuvée à l'unanimité.

Pièces jointes :

- Bilan d'activités 2021
- Bilan financier 2021
- Orientations de l'association pour l'année 2022
- Budget prévisionnel pour l'année 2022

Le 23 avril 2022,



Pascal HENRY, co-président